Aides à la presse : l'instance de concertation

L'instance de concertation professionnelle mise en place par Frédéric Mitterrand dans le prolongement des propositions du rapport Cardoso sur la gouvernance des aides publiques à la presse, a tenu sa dernière réunion de travail le 10 juin 2011.Roch-Olivier Maistre, son président, a remis au ministre de la Culture le relevé des conclusions du groupe de travail et l'a présenté à l'assemblée des éditeurs le 4 juillet. Sont notamment proposées : la création d'une conférence annuelle des éditeurs de presse composée des représentants de toutes les familles de presse, des représentants de l'État (Culture et Budget) et de personnalités qualifiées, et la création d'un fonds stratégique pour le développement de la presse qui fusionne les deux principaux fonds d'aide aux projets industriels (Fdm) et numériques (Spel). Les aides au pluralisme seront préservées (aides aux quotidiens à faibles ressources publicitaires, aide à la presse hebdomadaire régionale). Le rapport prévoit enfin la mise en place d'un partenariat public/privé renouvelé autour du principe de contractualisation des aides pour les titres les plus dépendants des aides publiques. L'ensemble du système d'aide à la presse est donc en débat, et devrait être examiné lors de la prochaine discussion du projet de loi de finances pour 2012.